

Formation ETAIE

REJOIGNEZ NOTRE FORMATION

INFOS PRATIQUES :

- **ORGANISME** : Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne Franche-Comté
- **DURÉE GLOBALE** : 430.5 heures, soit 61.5 jours de formation (7 heures de formation par jour)
- **LIEU DE FORMATION** :
Maison Familiale Rurale de Dole
19 Chemin du Défois, 39100 DOLE
Locaux accessibles aux PMR*
- **COÛT** : Le tarif est de 6142.5** par stagiaire soit 15 € / heure de formation (demande de prise en charge à effectuer auprès de votre OPCO dans le cadre de la Pro-A, du Compte Personnel de Formation ou encore d'un contrat de professionnalisation)
- **Accessibilité aux PSH** : voir onglet "informations générales et accessibilité" de notre site internet ou contactez nous

*Personnes à mobilité réduite

**tarifs

donnés à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)


**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**


Fédération
des acteurs de
la solidarité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Vous êtes intéressé-e ? Vous avez
des questions ?**

Contactez-nous !

Jeanne Delallée - Chargée de mission Formation
Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-
Franche-Comté
Bâtiment DIONYSOS –
3 rue Jean MONNET – 21300 Chenôve
06.46.85.58.38
formation-bfc@federationsolidarite.org

Plus d'informations sur notre site internet :
www.federationsolidarite.org/regions/bourgogne-franche-comte/formation/formation-etaie/

**FORMATION
ETAIE**

**ENCADRANT·E TECHNIQUE D'ACTIVITÉS
D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE**

Version éditée le 03/05/2021



Une formation basée sur l'alternance intégrative

→ L'alternance intégrative permet aux salarié·es en formation de poursuivre leur activité au sein de la SIAE et de faire interagir pratique et formation.

→ Des intervenant·es spécialisé·es et maîtrisant le secteur de l'IAE interviennent dans le cadre de chaque module de formation.

→ La formation bénéficie d'une coordination régionale dédiée, assurée par la Fédération régionale des acteurs de la solidarité.

→ Chaque bloc de compétences est indépendant : il est donc possible de suivre la formation en totalité ou en partie (suivi modulaire).

→ Le titre professionnel est accessible par la voie de la VAE à partir d'un an d'ancienneté et dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

→ Depuis 2006, 47 diplômé·es en Bourgogne Franche-Comté. Taux de réussite de la promo 2018/2020 : 70%

Titre professionnel de niveau 4 (bac), enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et éligible au Compte Personnel de Formation

Pour qui ? :

Pour tous les professionnel·les de l'Économie Sociale et Solidaire exerçant une fonction d'encadrement et d'accompagnement de salarié·es en insertion, sur une situation de travail.

Conditions d'accès :

- Exercer la fonction d'encadrant·e technique au début de la formation
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) OU justifier d'une année d'expérience professionnelle
- Être motivé·e et témoigner d'un engagement fort dans la structure

Objectifs :

- Mieux cerner leurs missions d'encadrant·e technique
- Être capable d'analyser les problématiques rencontrées par les salarié·es et y répondre de manière adaptée
- Mieux se repérer dans le secteur de l'emploi et de l'insertion
- Développer leurs compétences / professionnalisation
- Favoriser le maintien dans l'emploi

Débouchés professionnels et passerelle :

- Encadrant technique ; Encadrant technique pédagogique et social ; Chef d'équipe en structure d'insertion ; animateur technique d'insertion
- Titre indépendant ; Pas de lien existant avec une autre certification ou habilitation

Intervenants :

- CRIF Formation & Conseils
- Agnès Luc, formatrice SEVE
- Autres intervenants ponctuels

Un contenu de formation réparti en 4 blocs de compétences

Bloc n°1 : Encadrer les salarié·es en insertion

- Connaître le contexte et la réglementation du secteur de l'IAE
- Animer et manager une équipe : principes et enjeux
- Contrôler et organiser le travail de salarié·es en parcours

Bloc n°2 : Former des salarié·es en situation de production

- Améliorer la transmission des savoirs-faires professionnels aux salarié·es
- Être en capacité d'évaluer les progressions, mettre en évidence et valoriser les acquis

Bloc n°3 : Organiser et faire le suivi du processus de production

- Concevoir une prestation de biens ou de services
- Coordonner et suivre le déroulement du processus de production

Bloc n°4 : Participer à la construction des parcours d'insertion des salarié·es

- Connaître l'environnement socioprofessionnel de la SIAE
- Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours d'insertion

Une évaluation en deux temps

1) Le rendu pour chaque bloc de compétences d'un dossier écrit s'appuyant sur l'expérience professionnelle du ou de la candidat·e

2) Présentation orale du ou de ces dossiers devant un jury composé de professionnel·les du secteur de l'IAE et de la formation.